

L'école selon Vincent Peillon : «il faut mettre le paquet»

ÉDUCATION



Les tout-petits, «le commencement» pour Vincent Peillon / photo F. Charmeux

C'est à Toulouse et dans le Comminges, hier, que le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a pu apprécier les premiers effets de sa Refondation de l'École.

10 heures, impasse du Bachaga Boualam à Toulouse, une colonne d'enfants de moins de trois ans, rangés par deux, traverse le hall de l'école Clément-Falucci en chantant, «je vais à l'école...». À l'extérieur une cohorte de véhicules est entrain de se garer. Le ministre Vincent Peillon est à l'heure, accompagné d'un impressionnant aréopage. Il s'apprête à passer la journée en Haute-Garonne pour apprécier sur le terrain les premières applications de son projet de refondation de l'école et plaider pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, «le plus tôt possible».

Moins de 3 ans : priorité aux zones

défavorisées

Ici, dans cette école maternelle de quartier, la scolarisation des enfants de moins de trois ans est en place depuis septembre. Son déploiement à la rentrée 2013 vient d'être acté par circulaire et sera développé en priorité dans les zones défavorisées : urbaines, rurales ou de montagnes pour porter à 30 % l'accueil des petits au lieu de 11 % actuellement. «Il faut mettre le paquet en commençant par le premier degré» dit le ministre. «L'école est la priorité et pour y arriver, ses moyens, dans ces temps difficiles, seront inscrits pour 5 ans dans la loi de programmation que je présenterai le 23 janvier».

Deux maîtres par classe

Quand à l'enseignement prioritaire et son dispositif «plus de maîtres que de classe», lui aussi acté par circulaire cette semaine, c'est à Victor-Hugo que le ministre va l'apprécier. Au milieu des tours de Reynerie, dans l'école élémentaire qui porte encore les stigmates d'un trop long abandon, il s'attarde, écoute, questionne les enseignants. Il rappelle que dès la rentrée 3000 et 7000 postes d'enseignants seront respectivement destinés à l'accueil des tout-petits et à ce dispositif «tellement nouveau» des «maîtres surnuméraires» qui poste deux enseignants par classe pour ramener au niveau ceux qui s'en sont échappés.

À nouveau, il s'étonne du «calme des enfants et de leur politesse». Et salue le courage et l'investissement des enseignants «qui donnent sans compter» dans la construction de leurs projets et «qui seront à nouveau formés».

Reste la question du temps scolaire qu'il appréciera dans l'après-midi à Saint-Ignan, petite bourgade de 250 âmes (notre édition d'hier). Question qui refroidit toujours bon nombre de maires.

«Je comprends toutes les réticences» dit le ministre. «Mais si «les collectivités territoriales sont aux côtés de leurs élus, qui ont en charge 25 % des dépenses éducatives, nous trouverons, ensemble le moyen d'articuler temps scolaire et temps éducatif». L'enveloppe de 250M€ promise par le gouvernement ira «en priorité» à ceux qui se décideront pour la rentrée 2013, ajoute-t-il.

Toulouse, «une vitrine»

Dans toutes les matières, Toulouse est «une vitrine» pour Vincent Peillon. La raison de sa visite. Les 4,5 jours par semaine, la Ville rose y est depuis 2008, «parce que nous étions convaincus qu'il fallait aller vite» commente le maire Pierre Cohen. La municipalité a d'ailleurs pris en charge la quasi-totalité du «temps éducatif» : loisirs, accompagnement aux devoirs avec éducateur spécialisé, si besoin, accompagnement des familles en difficulté vers les soins... La ville est convaincue...

Les profs peut-être un peu moins.

À l'extérieur, sous un soleil glacial, il est presque 12 h 30. Une délégation d'enseignants FO et Snuipp demande «le retrait du projet de loi Peillon».

Réformer l'éducation nationale n'est pas un long fleuve tranquille...

Transports scolaires : 800 000€

Le Président Pierre Izard l'a souligné, hier. Le conseil général assure la gratuité des transports scolaires à hauteur de 350 000 euros par an. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, non seulement il revotera ce budget pour 2013-2014, mais est prêt à le monter jusqu'à 800 000 euros si besoin, histoire d'enlever une épine du pied des communes rurales les plus en difficultés pour se mettre en ordre de marche à la rentrée 2013.